

TAXE D'APPRENTISSAGE

COLLÈGE NOTRE-DAME

**Échéance du 5 octobre :
Prolongation d'un mois de la taxe d'apprentissage**

DONNER LES MOYENS À NOS ÉLÈVES DE REUSSIR !



**GRUPE SCOLAIRE
NOTRE-DAME**
Ensemble, cultivons nos talents



COLLÈGE NOTRE-DAME

TAXE D'APPRENTISSAGE

2023

Mot du chef d'établissement



Madame, Monsieur,

Si vous êtes chef d'entreprise ou si vous connaissez des entreprises susceptibles de verser au collège tout ou partie de leur taxe d'apprentissage, n'hésitez pas !

En mai dernier, vous avez acquitté le solde de votre taxe d'apprentissage 2023. Il est temps de cibler l'établissement qui va profiter du versement.

Vous pouvez dès à présent et ce jusqu'au 5 octobre inclus soutenir le collège Notre-Dame de Châlons-en-Champagne.

Notre collège est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage.

Celle-ci nous permet de pouvoir investir dans du mobilier scolaire innovant accompagnant la mise en place de pédagogies davantage tournées vers les besoins de chacun.

Vous pouvez nous permettre d'investir en attribuant la taxe à notre collège. Pour cela, il suffit de vous rendre sur le site <https://www.soltea.education.gouv.fr/espace-public/>

Vincent GIOT
CHEF D'ETABLISSEMENT COORDINATEUR

64 bis rue Grande Etape
51000 Châlons-en-Champagne

03.26.64.29.22
contact@ndp51.com





Notre établissement

Le Collège Notre-Dame est un établissement d'enseignement catholique ouvert à tous.

Tous les membres de la communauté éducative : élèves, parents, enseignants, personnels de direction, d'éducation, d'administration, de service et de gestion, mettent tout en œuvre pour créer un climat de respect mutuel, d'entraide et de confiance.

Notre établissement inscrit dans son projet éducatif des valeurs humaines et évangéliques. Notre-Dame est un lieu d'éducation ouvert sur le monde. La communauté éducative porte des projets variés permettant aux jeunes de grandir et de s'épanouir dans toutes les dimensions de leur personne.

Notre projet d'établissement, axé sur l'épanouissement se décline en quatre parties:

- Développer ses talents,
- Accueillir les différences,
- Collaborer avec les familles,
- Instaurer un climat évangélique.

Ouverture internationale
Ouverture culturelle
Ouverture sportive
Cycle EGPA
Collège numérique
+ de 20 clubs et ateliers

Les + du collège

- Situé en plein cœur du centre ville
- À deux pas des transports en commun (ville et villages)
- Une accessibilité pour tous (ascenseur, sanitaires...)
- Une vie scolaire dynamique et un pôle santé
- De nouveaux laboratoires de Sciences tout équipés
- De nombreux projets
- Une chapelle et un cloître pour une pastorale ouverte
- Un self et des animations du midi
- Un gymnase et une salle de fitness...



We prepare for
Cambridge
English Qualifications™

d Deutsches
Sprachdiplom
der Kultusministerkonferenz

LABEL
**OUVERTURE
INTERNATIONALE**
ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

ENSEMBLE, CULTIVONS NOS TALENTS !



MODALITÉ DU VERSEMENT

Depuis cette année, la caisse des dépôts est mandatée par l'Etat pour la gestion du versement de la taxe d'apprentissage.

Le versement de la taxe d'apprentissage est réalisé via la plateforme en ligne SOLTÉA

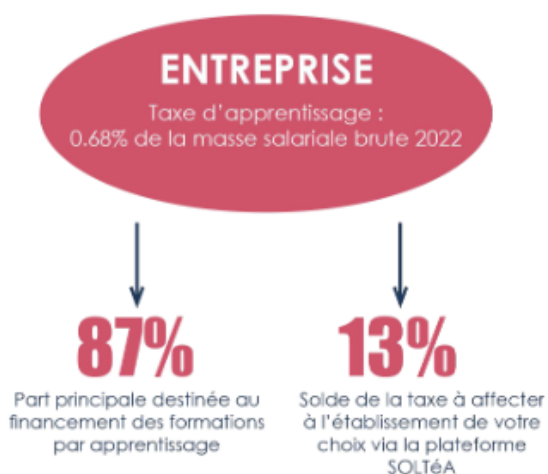
- Elle a pour objet le financement des formations technologiques et professionnelles.
- Elle permet d'améliorer les conditions de travail de tous les élèves



Chaque entreprise a la liberté de choisir et de désigner le ou les bénéficiaire(s) de versement des 13 %.

Le collège Notre-Dame de Châlons-en-Champagne est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage.

Cette année, le versement de la taxe évolue :



LA PLATEFORME SOLTÉA : MODE D'EMPLOI

- Connectez-vous à votre espace privé en tant que entreprise assujettie
- Renseigner **CLG PR Notre-Dame Perrier 64 bis rue Grande Etape 51 038 Châlons-en-Champagne Cedex** ou **code UAI 0511129A** dans la barre de recherche ;
- Renseigner votre souhait d'affectation par le pourcentage que vous souhaitez flécher vers le collège ;
- L'URSSAF et la caisse des dépôts feront le nécessaire pour prélever, répartir et reverser les fonds au collège à partir de votre déclaration du solde de la taxe d'apprentissage via la déclaration sociale nominative .

Pour accéder à SOLTÉA, plateforme de répartition du solde de la taxe d'apprentissage :

<https://www.soltea.education.gouv.fr/connection-lespace-privé>

Identification du collège Notre-Dame

CLG PR Notre-Dame Perrier
64 bis rue Grande Etape
51 038 Châlons-en-Champagne Cedex
Code UAI : 0511129A

EN CHOISSANT DE NOUS VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE, VOUS CONTRIBUEREZ, DE MANIÈRE DÉTERMINANTE, À L'AMÉLIORATION DE NOS PRATIQUES PÉDAGOGIQUES...

**Collège Notre-Dame
64 bis rue Grande Etape
51 038 Châlons-en-Champagne Cedex**

**03.26.64.29.22
contact@ndp51.com
www.notre-dame-perrier.org**



**GROUPE SCOLAIRE
NOTRE-DAME**

Ensemble, cultivons nos talents